



HAL
open science

Aspects sociologiques de la "paternité tardive"

Marc Bessin

► **To cite this version:**

Marc Bessin. Aspects sociologiques de la "paternité tardive". *Gynécologie Obstétrique & Fertilité*, 2007, p.860-872. halshs-00144561

HAL Id: halshs-00144561

<https://shs.hal.science/halshs-00144561>

Submitted on 16 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Titre

« Aspects sociologiques de la « paternité tardive » »

Article destiné à la revue *Gynécologie obstétrique et fertilité*

Auteur et coordonnées

Marc Bessin

sociologue

CNRS - Centre d'Etude des Mouvements sociaux

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

54 Boulevard Raspail

75006 Paris

Marc Bessin

Tel : 01 49 54 25 59

Fax : 01 49 54 26 70

Résumé

A partir d'une recherche sociologique sur la « parentalité tardive », l'article expose des enseignements quantitatifs et qualitatifs du phénomène, notamment du côté des pères. La parenté tardive a décliné au 20^{ème} siècle, pour progresser de nouveau depuis 1980. L'exploitation secondaire de l'enquête EHF 99 permet de montrer les logiques à l'œuvre et les caractéristiques socio-démographiques de la paternité tardive, sur trois générations. C'est un phénomène qui est fortement lié aux descendance nombreuses et aux recompositions familiales. On observe également dans ces configurations d'importants écarts d'âge entre conjoints et des entrées tardives dans la vie de couple. La bipolarisation sociale du phénomène, particulièrement nette pour les maternités tardives, l'est beaucoup moins pour la paternité, qui présente une part de plus en plus importante d'ouvriers et de non diplômés. Cette différence est due au poids très important des immigrés dans le phénomène. Une enquête qualitative par entretiens biographiques a permis de mettre en lumière des logiques sexuées du faire famille sur le tard, non seulement du fait des inégalités des calendriers biologiques de fertilité, mais surtout à cause d'une différenciation des calendriers et des investissements sociaux qui résulte de la division sociale du travail entre hommes et femmes. Les récits permettant d'analyser les processus biographiques de la parenté tardive s'organisent selon des logiques d'ajournement ou de recommencement, sous forme de refondation ou de répétition. Ils renvoient en tout cas à des négociations avec soi-même et à l'intérieur du couple.

Mots clés

Sociologie, paternité, âges, famille, calendriers

Article destiné à la revue *Gynécologie obstétrique et fertilité*

Title

"Sociological Aspects of Late Fatherhood"

Auteur et coordonnées

Marc Bessin
sociologue
CNRS - Centre d'Etude des Mouvements Sociaux
Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales
54 Boulevard Raspail
75006 Paris

Marc Bessin
Tel : 01 49 54 25 59
Fax : 01 49 54 26 70
Mail : bessin@ehess.fr

Abstract

Starting from a sociological research on "Late Parentality", the article shows quantitative and qualitative lessons on the subject. In particular for the fathers' perspective. Late parenthood has declined over the 20th Century, to increase again since 1980. The further exploitation of the survey EHF 99 shows the processes and the socio-demographic of late fatherhood, over three generations. This phenomenon is tightly related to the multiple descents and family recombinings. We also observe in these configurations major age differences between spouses and late relationship. The social bipolarity of this phenomenon appears clearly as far as late motherhood is concerned, but is less clear concerning fatherhood, since more blue collars and non qualified men are concerned. This difference is due to the important role played by migrants in this phenomenon. A qualitative survey conducted on the basis of biographic interviews has underlined the gendered logics of late family founding. These logics are linked to the discrepancies due to man/woman differences regarding their respective calendar of fertility and to their attitude towards work. The interviews which provide an analysis of the biographical processes of late parenthood are organised according to postponement or renewal logics, in the form of refoundation or repetition. They are linked to self introspection and to the negotiations at work within a couple.

Key words

Sociology, fatherhood, ages, family, calendars, gender, late parenthood

Introduction

Alors qu'au début du siècle, avoir des enfants « sur le tard » procédait d'une forme de normalité dans la mesure où les familles étaient en moyenne plus nombreuses, cela paraît désormais moins ordinaire même si l'on en parle volontiers comme d'un phénomène en vogue. Avant tout exposé de l'évolution des calendriers familiaux, la déconstruction des catégories est un préalable incontournable pour aborder les aspects sociologiques¹ de la « paternité tardive ». Il s'agira d'abord de s'écarter des représentations véhiculées par l'inflation du discours médiatique, insistant sur la prouesse d'actes médicaux, qui fait percevoir les naissances tardives au travers d'un prisme médical et les constitue en événements exceptionnels quand ce n'est pas comme des actes « contre nature ». Les exemples d'acteurs ou de chanteurs célèbres dont la vie réputée plus dissolue les aurait poussés à dénier les normes d'âge en matière de filiation en constituent souvent la version masculine. Ce faisant, ces représentations occultent les manières en un sens plus ordinaires « d'avoir un enfant sur le tard ». Plus généralement, les transformations familiales ont imprégné de nouveaux modèles : contrôlées, les naissances deviennent souhaitées et l'expression d'un désir. Mais ces modèles s'appliquent-ils dans le cas des parents ayant eu leurs enfants sur le tard ? Dans les faits, on verra que les configurations analysées dans cette recherche relèvent aussi – systématiquement pour les générations plus anciennes et souvent pour les générations récentes – d'une sociologie des grossesses non prévues (Bajos & al., 2002). Se mettant donc à distance de ces représentations pour privilégier les situations observables, cet article propose un éclairage sociologique, notamment statistique, sur les filiations « tardives », établies par naissances ou adoptions, à un âge relativement avancé pour l'un et / ou l'autre des parents, soit après quarante ans pour un homme et après quarante-cinq ans pour une femme. Partant de définitions sociales normatives des âges limites du « faire famille », nous nous proposons de décrire la population des « parents tardifs » au regard des « non tardifs », et de décrire celle des pères, « tardifs » et « non tardifs », au regard des mères. C'est ainsi que nous éclairerons la dimension sociologique de la paternité tardive, en commençant par interroger la réalité du phénomène, son évolution et ses caractéristiques du point de vue des logiques temporelles et sociales qui l'organisent. L'étude qualitative, enfin, insiste sur les agencements sexués des calendriers familiaux et la régulation conjugale et sociale de l'inégalité biologique des calendriers de fécondité masculins et féminins.

Méthodologie

L'exploitation de l'enquête EHF 99

Nous avons mené, avec Hervé Levilain et Arnaud Régnier-Loillier, préalablement à la mise en œuvre de l'enquête qualitative, une première investigation démographique en exploitant l'édition 1999 de l'enquête famille INSEE/INED (« Etude de l'histoire familiale 1999 ») (Bessin & al., 2005). Au regard des données statistiques déjà existantes sur la question (Daguet, 1999), cette nouvelle version de l'enquête famille donnait pour la première fois des éléments sur les calendriers familiaux tant à partir des hommes que des femmes. Car il existe très peu de données sur les paternités tardives, et dans l'un ou l'autre cas, les données

¹) La recherche a été menée avec Hervé Levilain, sociologue (Université de Metz). Arnaud Régnier-Loillier (INED, Paris) a également fortement contribué au travail statistique. Pour un aperçu de l'ensemble : (Bessin, Levilain, 2005).

disponibles sont précontraintes par le cadre de l'état-civil qui, par exemple, ne donnait pas, du moins jusqu'en 1998, le rang de naissance des « naissances illégitimes » du point de vue de la mère et ne le donne pas non plus pour les « naissances légitimes » du point de vue des pères. Avec l'Ehf 1999, nous pouvons apporter des éclairages démographiques très originaux sur la « paternité tardive » et ainsi mener, y compris d'un point de vue statistique, une comparaison plus systématique entre les logiques temporelles du faire famille des hommes et celles des femmes. L'autre innovation de cette édition de l'enquête famille est liée à l'extension aux personnes de plus de 64 ans qui se justifie par le caractère rétrospectif de l'Ehf 1999. On a pu ainsi retracer des trajectoires familiales, y compris pour des personnes âgées, ce qui a permis de mener des investigations sur l'évolution du phénomène de parenté tardive, en vérifiant notamment comment le changement de régime démographique (enfants tardifs liés à des familles nombreuses) a été pallié par une recrudescence de naissances plus tardives du fait de recompositions familiales.

A l'occasion du recensement de la population de mars 1999, 145.000 hommes et 235.000 femmes ont été interrogés par un questionnaire distinct sur le thème de leur « histoire familiale ». Un premier fichier (fichier enfants) regroupe un ensemble d'informations relatives aux 689.054 enfants décrits dans le cadre de cette étude. Un second fichier (fichier adultes) présente les caractéristiques des 381.405 personnes interrogées et de leur conjoint actuel. Enfin, quelques variables propres à l'individu sont disponibles dans deux fichiers extraits du Recensement Général de la Population de 1999 (état matrimonial, nationalité...).

Quelques définitions

Il n'existe pas de définition objective de la « parenté tardive », pas de seuil d'âge au-delà duquel un parent est à proprement parler « tardif ». Les représentations normatives de l'âge limite pour faire famille restent relatives et variables d'une personne à une autre. Contrairement à l'enquête qualitative où nous n'étions pas, a priori, contraints de donner d'emblée une définition rigide des limites que nous donnons au caractère tardif de l'arrivée d'un enfant, l'investigation socio-démographique par traitement secondaire de données existantes nous y obligeait. L'investigation statistique imposait de fixer des bornes d'âge, à la fois pour la maternité et pour la paternité, à partir desquelles on pouvait considérer qu'un parent devenait « tardif ».

Afin de tenir compte autant que faire se peut des représentations normatives du « bon âge » pour « faire famille », nous nous sommes appuyés sur les résultats de l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des Ménages, partie « intentions de fécondité », d'octobre 1998 (Insee-Ined). Dans cette enquête, on demandait aux personnes interrogées de se prononcer sur l'âge à partir duquel il était souhaitable qu'une femme ou qu'un homme n'ait plus d'enfant². Les âges moyens obtenus sont d'un peu moins de quarante et un ans pour les femmes et de quarante-cinq ans environ pour les hommes (Toulemon & Léridon, 1999). En nous appuyant sur ces moyennes, nous avons retenu pour l'exploration statistique de cette recherche les définitions suivantes :

- une mère sera qualifiée de « tardive » si elle a eu un enfant (quel que soit son rang de naissance) alors qu'elle était âgée de quarante ans ou plus ;

² La question était la suivante : « A votre avis, à partir de quel âge est-il souhaitable qu'une femme / qu'un homme n'ait plus d'enfant ? ».

- un père sera qualifié de « tardif » s'il a eu un enfant (quel que soit son rang de naissance) alors qu'il était âgé de quarante-cinq ans ou plus ;
- un enfant sera qualifié de « tardif » s'il est né alors que sa mère était âgée de quarante ans ou plus à sa naissance et/ou que son père était âgé de quarante-cinq ans ou plus. Nous pourrions ainsi distinguer les enfants « tardifs par la mère » (lorsque seule sa mère était « tardive »), « tardifs par le père » (lorsque seul son père était « tardif ») et « tardifs par les deux parents » (lorsque ses deux parents étaient « tardifs ») ;
- un enfant adopté sera qualifié de « tardif » s'il est arrivé dans le foyer alors que sa mère était âgée de quarante ans ou plus et/ou que son père était âgé de quarante-cinq ans ou plus.

Par ailleurs, l'étude de la parenté tardive impliquait de travailler sur des générations de personnes ayant achevé leur reproduction afin d'observer l'absence ou la présence d'enfants tardifs dans leur descendance finale. Les limites physiologiques de la reproduction n'étant pas identiques pour les femmes et pour les hommes, nous avons choisi de ne considérer que les générations de femmes nées avant 1950 (c'est-à-dire les femmes ayant cinquante ans ou plus au moment de l'enquête) et d'hommes nés avant 1945 (ayant cinquante-cinq ans ou plus au moment de l'enquête)³. Ainsi, les générations prises en compte afin d'observer l'évolution du phénomène de la parenté tardive dans le temps ne seront pas identiques selon le sexe du répondant. Pour les femmes, nous retiendrons les générations « nées avant 1930 », « 1930-1939 » et « 1940-1949 » et, pour les hommes, les générations « nés avant 1925 », « 1925-1934 » et « 1935-1944 ».

L'enquête par entretiens biographiques

La recherche s'appuie sur son versant qualitatif, sur des entretiens biographiques (en face-à-face, d'une durée moyenne de 2 heures) menés auprès de parents (n = 44, dont 18 pères) ayant eu des enfants après l'âge de 40 ans pour les femmes et après 45 ans pour les hommes, tant dans le cadre d'une filiation biologique que d'une adoption, qu'il s'agisse d'un premier enfant ou des derniers enfants de fratries, qu'elles soient ou non issues de familles recomposées. Au travers du récit biographique, il s'agissait de cerner l'encadrement normatif, l'agencement sexué des calendriers professionnels et familiaux, et les pratiques familiales d'éducation, d'entraide et de transmission. Pour appréhender ce versant éducatif des pratiques, nous avons rencontré des parents dont les enfants avaient au moins quatre ans.

Cadrage statistique du phénomène

Au regard des faibles effectifs concernés, la parenté tardive pourrait être qualifiée d'épiphénomène. Elle présente pourtant des caractéristiques et variations qui la rendent digne d'intérêt. La parenté tardive recouvre d'abord des variations importantes selon le type de filiation. Nous n'insisterons pas davantage ici sur cet aspect important de la parenté tardive, du fait de l'adoption : les enfants conçus tardivement représentent près de 3% du total des naissances déclarées par les répondants à l'enquête, les enfants adoptés tardivement

³ Ces bornes sont restrictives, principalement du côté masculin dans la mesure où les hommes peuvent avoir des enfants au-delà de cinquante-cinq ans. Néanmoins, il s'agit de cas marginaux puisque moins de 0,6% des hommes nés en 1944 ou avant (donc ayant 55 ans ou plus au moment de l'enquête) ont déclaré avoir eu un enfant à 55 ans ou après.

représentant quant à eux près de 30% du total des enfants adoptés⁴ (tableau 1). Notons juste que cette dimension du phénomène est surtout liée à l'âge des mères, dont on peut penser qu'il détermine le recours à l'adoption, soit pour des raisons directement « biologiques », soit indirectement en raison d'une constitution tardive de l'union.

tableau 1 : Proportion d'enfants tardifs « eus » ou « adoptés »

(en %)	Enfants « eus »	Enfants « adoptés »
Enfants non tardifs	97,1	70,4
Enfants tardifs	2,9	29,6
dont :		
<i>tardifs par le père</i>	1,3	1,9
<i>tardifs par la mère</i>	1,1	17,4
<i>tardifs par les deux parents</i>	0,5	10,3
Ensemble	100,0	100,0

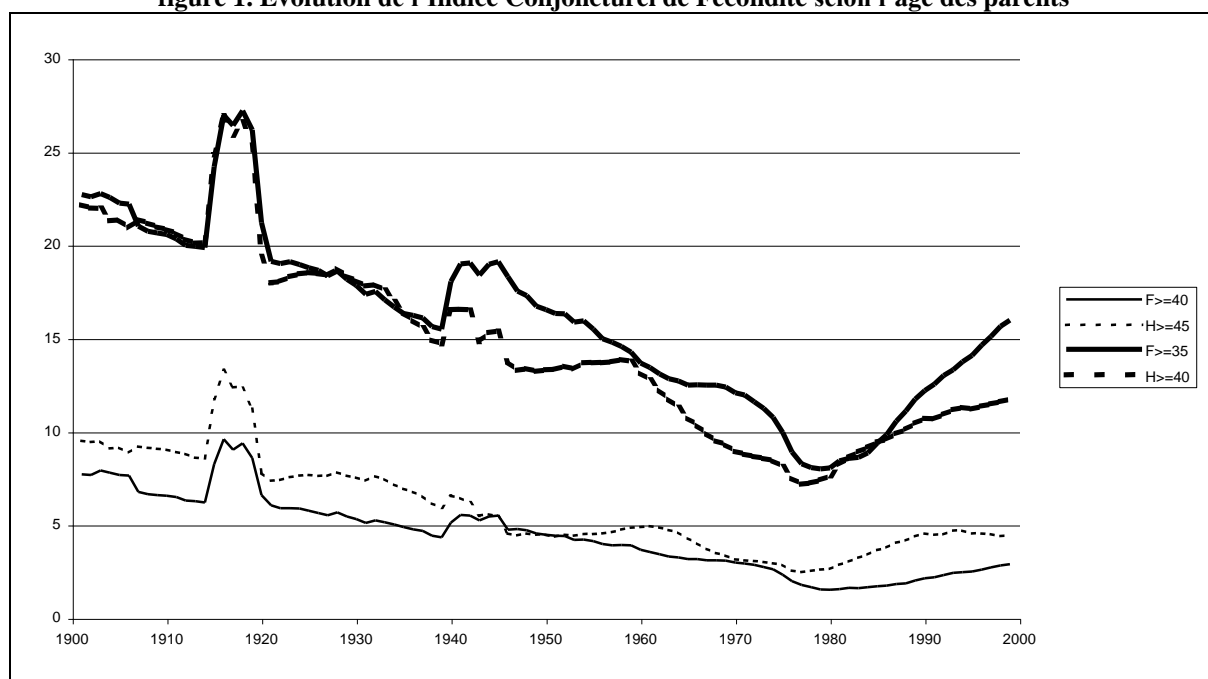
Source : INSEE, enquête « Etude de l'Histoire Familiale » (EHF), 1999.
Pondération : POIDS.
Champ : enfants « eus » dont on a pu déterminer l'âge de ses deux parents à leur naissance (N = 603 059 enfants) et enfants « adoptés » dont on a pu déterminer l'âge d'au moins un des deux parents adoptifs à leur arrivée dans la famille (N = 2 955 enfants).
Lecture : 2,9% des enfants « eus » sont nés alors que le père était âgé de 45 ans ou plus et/ou que la mère était âgée de 40 ans ou plus.

Une évolution contrastée de la parenté tardive

La parenté tardive n'est en rien un phénomène nouveau. Au début du XX^e siècle, 6,5 % des enfants naissaient de mères âgées de plus de 40 ans, alors qu'ils n'étaient plus que 1,1 % dans ce cas en 1980. Ces données issues de l'état civil laissent aussi voir, depuis, une tendance nouvelle à l'augmentation des maternités tardives, sans pour autant atteindre les niveaux du début du siècle (Daguet, 1999). Fabienne Daguet montre une évolution globalement similaire entre maternité et paternité tardives, l'observation plus détaillée permettant de souligner la part importante du phénomène pour la maternité entre 35 et 40 ans, alors que pour les âges limites de cinq ans plus élevés que nous avons retenus, ce sont en effet les pères (< 45 ans) qui contribuent plus que les mères (< 40 ans) à l'accroissement du phénomène à partir de 1980 (figure 1).

⁴ EHF ne permet pas de distinguer les adoptions simples des adoptions plénières, aussi l'âge parfois élevé des enfants (souvent les beaux-enfants) au moment de leur adoption simple explique en partie la part importante des parents tardifs adoptant selon cette procédure. Dès lors, les adoptions simples peuvent contribuer de manière significative à cette proportion. Cependant, Juliette Halifax qui a tenté d'exclure les adoptions simples de son étude sur les familles adoptives, retrouve 24,5% de parents tardifs parmi les adoptants (Halifax, 2004).

figure 1. Evolution de l'Indice Conjonctuel de Fécondité selon l'âge des parents

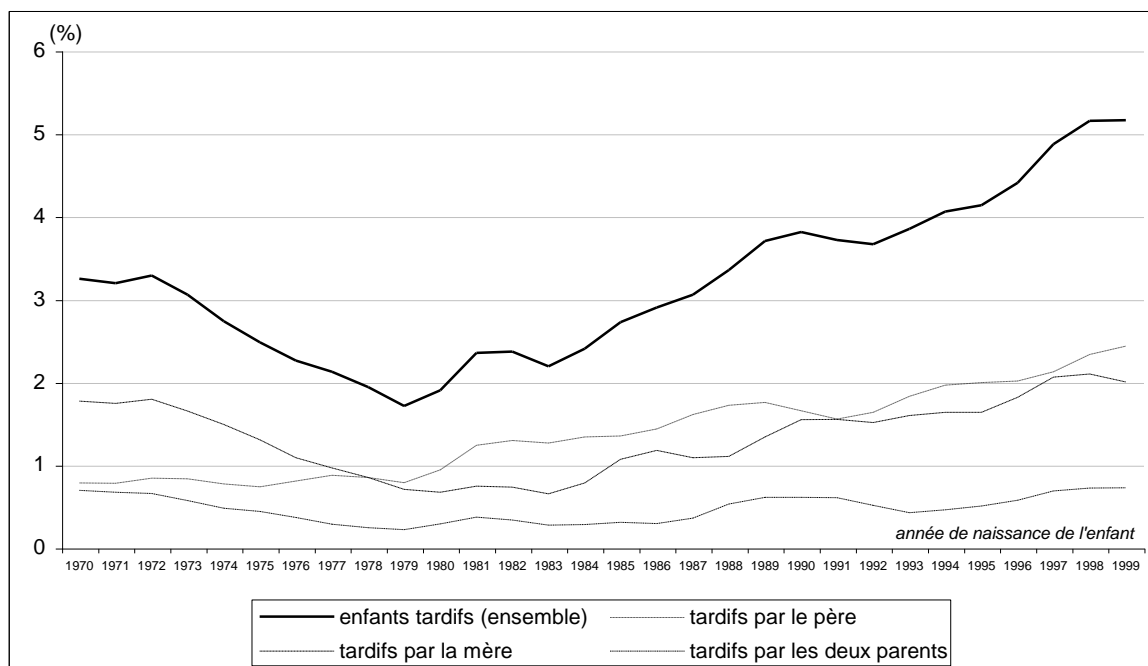


Source : INSEE, état civil, données transmises par Fabienne Daguet.

Champ : Naissances.

L'exploitation de l'enquête Ehf confirme cette évolution, mais affine l'approche au regard de la paternité tardive. Jusqu'en 1979, on observe ainsi une baisse des naissances tardives. La figure 2 montre que la diminution tendancielle, mise ici en perspective à partir de 1970, est surtout le fait des naissances liées à l'âge de la mère. Ce sont d'ailleurs les pères qui contribuent plus fortement que les mères au mouvement le plus remarquable : la hausse de la tardivité des naissances depuis 1980. C'est aussi à partir de cette date que les enfants sont plus souvent tardifs par le père que par la mère. Aujourd'hui, plus qu'hier, les hommes « profitent » plus largement de l'inégalité biologique qui leur permet de prolonger tardivement leur vie féconde.

figure 2. Proportion d'enfants tardifs "par le père", "par la mère" et "par les deux parents" selon l'année de naissance des enfants (1970-1999)



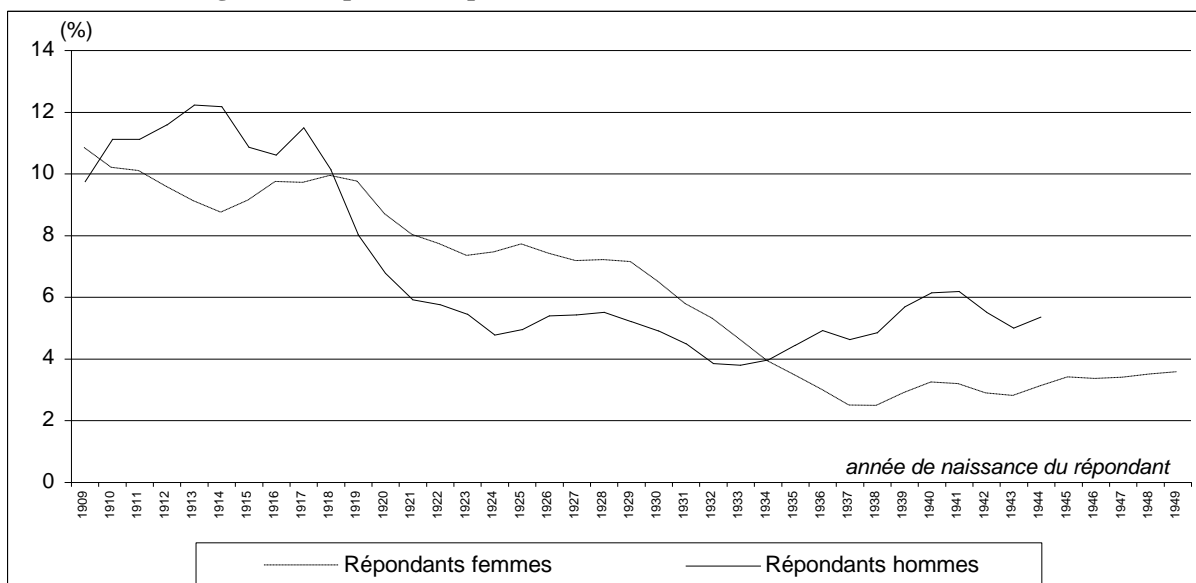
Source : INSEE, enquête "Etude de l'Histoire Familiale" (EHF), 1999.

Lecture : 5,1% des enfants nés en 1999 étaient "tardifs", dont 2,4% par le père, 2,0% par la mère et 0,7% à la fois par le père et par la mère.

Champ : Ensemble des enfants "eus" dont on a pu déterminer à la fois l'âge du père et l'âge de la mère au moment de sa naissance.

Plus finement, en isolant l'année de naissance du répondant, la même tendance se dessine (figure 3). La proportion de pères tardifs est plus importante que celle des mères tardives depuis la génération « 1934 » (répondants nés en 1934 et après), ceci correspondant à l'augmentation de la proportion d'enfants tardifs par le père observée à partir du milieu des années soixante-dix (figure 2).

figure 3. Proportion de parents "tardifs" selon leur année de naissance



Source : INSEE, enquête « Etude de l'Histoire Familiale » (EHF), 1999.

Champ : Répondants hommes ayant eu au moins un enfant, nés entre 1909 et 1944 et répondants femmes ayant eu au moins un enfant, nées entre 1909 et 1949.

Lecture : 5,4% des hommes nés en 1944 ont eu au moins un enfant à 45 ans ou après ; 3,6% des femmes nées en 1949 ont eu au moins un enfant à 40 ans ou après.

Un phénomène lié aux descendance nombreuses et aux recompositions familiales

Si le phénomène de la parenté tardive est de nouveau en augmentation depuis les années soixante-dix / quatre-vingt, il ne retrouve pas pour autant son niveau du début du siècle. On peut entrevoir dans cette diminution sur le long terme la conséquence d'une raréfaction des familles nombreuses, lesquelles contribuaient largement à la venue tardive d'enfants dans la vie des couples. Pour autant, il semble que le phénomène porte encore largement l'empreinte de la taille des descendance.

Des familles plus nombreuses

Le nombre de familles nombreuses au XX^e siècle baisse moins fortement pour les parents tardifs que pour les non tardifs et, sur le long terme, la parenté tardive est et reste un phénomène de familles nombreuses. Il convient cependant d'observer l'évolution des proportions à descendance comparable, soit rang par rang. La proportion de mères tardives diminue au fil des générations à nombre égal d'enfants eus. Ainsi, alors que pour les mères nées de 1905 à 1920, la moitié des mères de plus de 6 enfants ont eu au moins un enfant après quarante ans, elles ne sont plus que 17%, pour les générations 1935-1950. Bien que moins constante, la tendance est identique pour les hommes. Cette diminution tendancielle de la proportion de parents tardifs, à nombre identique d'enfants eus, indique un resserrement des calendriers⁵ en particulier féminins mais sans doute aussi masculins. Ce resserrement se traduit ainsi par une diminution de la proportion de parents tardifs, à nombre égal d'enfants. On observe également une diminution tendancielle du nombre moyen d'enfants, très nette chez les parents non tardifs, dans une moindre mesure chez les mères tardives, alors que les pères tardifs ont presque autant d'enfants en moyenne (tableau 2). La maternité tardive

⁵ Dans la mesure où l'on observe par ailleurs une augmentation de l'âge à la naissance de leur premier enfant des 5 % de mères les plus âgées. Ainsi, alors qu'en 1980, les enfants de rang 1, dont la mère était parmi les 5% des mères les plus âgées à leur naissance, avaient une mère d'au moins 31,8 ans, cet âge atteint 36 ans en 1999.

devient moins fréquemment un phénomène de famille nombreuse, mais cette évolution n'est pas aussi visible chez les pères tardifs.

tableau 2 : Nombre moyen d'enfants des parents tardifs et des parents non tardifs, par génération

(nombre moyen d'enfants)	Génération	Parents tardifs	Parents non tardifs
hommes	<i>Avant 1925</i>	4,9	2,7
	<i>1925-1934</i>	4,6	2,8
	<i>1935-1944</i>	4,8	2,5
femmes	<i>Avant 1930</i>	5,1	2,7
	<i>1930-1939</i>	4,9	2,8
	<i>1940-1949</i>	4,0	2,4

Source : INSEE, enquête « Etude de l'Histoire Familiale » (EHF), 1999.

Champ : Hommes et femmes ayant eu au moins un enfant.

Lecture : Les hommes nés avant 1925 et ayant eu au moins un enfant à l'âge de 45 ans ou après ont eu en moyenne 4,9 enfants alors que ceux n'ayant plus eu d'enfant à 45 ans ou après n'en ont eu que 2,7, en moyenne.

L'émergence pour les mères de l'enfant unique sur le tard

Ainsi, pour les générations les plus récentes, le contraste entre parents tardifs et non tardifs semble s'accroître, mais de façon différente pour les mères et pour les pères. En ce sens, il faut surtout noter l'émergence pour la dernière génération de mères, du phénomène de l'enfant unique sur le tard. On observe une augmentation au fil du temps de mères d'un enfant unique eu après quarante ans, 14,8 % des mères tardives de la génération 1940-1949 n'ont eu qu'un seul enfant (tableau 3). La maternité tardive est ainsi pour les plus jeunes générations plus fréquente chez les mères ayant au final un seul enfant que chez les mères de deux enfants⁶ (2,3% des mères nées entre 1940 et 1949 n'ayant eu qu'un seul enfant sont des mères tardives contre 1,3% chez celles ayant deux enfants). Ce phénomène ne se retrouve pas chez les pères tardifs de la dernière génération, dont la proportion augmente plutôt lorsqu'ils ont quatre enfants ou plus.

⁶ Plus le nombre d'enfants est élevé et plus les chances d'être parent tardif augmentent, quelle que soit la génération retenue (voir tableau en annexe). Toutefois, une évolution apparaît pour les femmes des générations les plus récentes (1940-1949) puisque le fait de n'avoir qu'un seul enfant augmente les chances d'être mère tardive (*odd ratio* de 1,8) par rapport au fait d'en avoir deux (modalité de référence), « toutes autres choses prises en compte dans le modèle égales par ailleurs ». Ceci peut tenir à différentes contraintes (difficultés à devenir enceinte, délais d'accès à la procréation médicalement assistée) et/ou choix de vie (souhait de se consacrer d'abord à sa carrière professionnelle puis, sur le tard, désir de connaître la maternité mais trop tardivement pour avoir un second enfant).

tableau 3 : Répartition des parents tardifs et non tardifs selon le nombre total d'enfants (en %)

	Mère						Père					
	Avant 1930		1930-1939		1940-1949		Avant 1925		1925-1934		1935-1944	
	Non tardive	Tardive	Non tardive	Tardive	Non tardive	Tardive	Non tardif	Tardif	Non tardif	Tardif	Non tardif	Tardif
1	24,5	6,8	19,6	9,3	21,0	14,8	25,2	6,7	19,8	10,7	20,2	7,3
2	30,1	11,5	32,5	13,1	41,6	16,3	29,1	13,2	32,4	14,1	39,1	12,8
3	21,3	15,5	23,6	15,8	22,7	19,5	21,4	16,6	23,5	16,6	23,8	13,5
4	11,7	15,5	11,7	14,8	8,6	14,1	11,9	12,4	11,6	15,8	9,4	18,6
5	5,8	14,3	5,9	12,4	3,1	10,7	6,3	15,0	6,2	11,8	4,0	13,7
6 et +	6,6	36,4	6,7	34,6	3,0	24,6	6,1	19,8	6,5	31,0	3,5	34,1
Ens.	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSEE, enquête « Etude de l'Histoire Familiale » (EHF), 1999.

Champ : Hommes et femmes ayant eu au moins un enfant.

Lecture : 24,5% des mères nées avant 1930 n'ayant pas eu d'enfant tardivement ont eu un seul enfant alors que c'est le cas de seulement 6,8% de celles ayant eu au moins un enfant tardivement.

Les recompositions familiales, un facteur de paternité tardive

Toutefois la taille des familles n'est pas un phénomène indépendant de celui de la recomposition familiale⁷. Ainsi, si la parenté tardive demeure un phénomène de familles nombreuses, on le doit surtout aux hommes parce qu'ils ont leurs enfants plus fréquemment dans le cadre de plusieurs unions. De manière générale, les parents tardifs ont plus souvent connu plusieurs unions que les non tardifs (11,7 % contre 5 %) et les pères tardifs plus encore que les mères tardives (15,2 % contre 10,2 %); cette tendance augmente au fil des générations (tableau 4). La parenté tardive est ainsi devenue un phénomène de recomposition familiale et tient en particulier pour les hommes à des remariages et re-unions féconds plus souvent que pour les femmes.

⁷ Dans l'enquête, il y a « recomposition » si les enfants d'*ego* sont issus de différentes unions, décrites par *ego*. Pour le calcul des proportions de parents ayant eu leurs enfants dans le cadre de différentes unions, on ne prend comme population que les parents d'au moins deux enfants (un parent n'ayant eu qu'un enfant ne pouvant l'avoir eu dans le cadre de différentes unions).

Tableau 4 – Proportions de parents ayant connu différentes unions et de parents dont les enfants sont issus de différentes unions (en %)

Le répondant est...	Génération	Parents ayant déclaré plusieurs périodes de vie en couple		Parents de deux enfants dont les enfants sont issus de différentes unions	
		Parents non tardifs	Parents tardifs	Parents non tardifs	Parents tardifs
... une femme	Nés avant 1930	9,7	11,9	6,1	7,4
	1930-1939	8,9	12,8	4,4	9,9
	1940-1949	12,7	21,8	6,0	15,9
... un homme	Nés avant 1925	9,6	17,4	4,3	6,8
	1925-1934	8,5	25,7	4,0	9,5
	1935-1944	11,2	41,2	4,4	19,4

Source : INSEE, enquête Étude de l'histoire familiale, 1999.

Champ : hommes et femmes ayant eu au moins un enfant (pour le calcul des proportions de parents ayant déclaré plusieurs périodes de vie en couple) et hommes et femmes ayant eu au moins deux enfants (pour le calcul des proportions de parents dont les enfants sont issus de différentes unions).

Lecture du tableau : 9,7 % des mères non tardives nées avant 1930 ayant eu au moins un enfant ont déclaré plusieurs unions alors que c'est le cas 11,9 % des mères tardives de la même génération. 6,1 % des mères non tardives nées avant 1930 ayant eu au moins deux enfants ont eu leurs enfants dans le cadre de différentes unions alors que c'est le cas de 7,4 % des mères tardives nées avant 1930.

De forts écarts d'âge et des entrées tardives dans la vie de couple

L'observation statistique de quelques indicateurs temporels (tableau 5) montre les nombreux principes de différenciation des calendriers conjugaux et familiaux et leur plus forte différenciation sexuée chez les parents tardifs. En moyenne, en regard des non-tardifs, les pères tardifs⁸ sont près de dix ans plus âgés que leur conjointe et cet écart tend à s'accroître au fil des générations (onze ans pour la dernière génération). À l'inverse, les mères tardives semblent compenser leur âge en réduisant l'écart avec leur conjoint : il est de 1,5 an en leur défaveur contre 2,8 ans pour les mères non tardives⁹.

Le calendrier d'entrée dans la vie de couple diffère également chez les parents tardifs et les non-tardifs, et selon le sexe. Les parents tardifs semblent d'abord avoir reporté leur entrée dans la vie de couple. Cette tendance s'accroît au fil des générations, la différence entre parents tardifs et parents non tardifs atteignant 7,5 ans pour les pères nés entre 1935 et 1944, et 3,2 ans pour les mères nées entre 1940 et 1949. On peut donc parler, pour les parents tardifs (les pères comme les mères), d'un ajournement de l'entrée dans une vie de couple, croissant au fil des générations étudiées, alors que les non tardifs tendent à vivre plus jeunes en couple. Par ailleurs, les parents tardifs mettent plus de temps à avoir leur premier enfant. Les pères notamment vivent plus longtemps en couple sans enfant : 3,1 ans pour les pères tardifs, 2,7 ans pour les mères tardives, contre 2 ans pour les parents non tardifs.

⁸) Il s'agit en fait des pères tardifs n'ayant eu qu'une seule union, car pour calculer les écarts d'âge entre conjoints à la naissance du premier enfant, il fallait observer les personnes dont le conjoint est aussi parent du premier enfant. L'enquête EHF 1999 ne donne, en effet, que l'âge du « dernier » conjoint lorsque les enfants sont issus de différentes unions, lequel n'est pas le père du premier enfant.

⁹) Pour une analyse fouillée du sens des différences d'âge entre conjoints (Bozon, 1990).

Cette caractéristique des parents tardifs s'accroît au fil des générations même si, aujourd'hui, les mères tardives prolongent plus volontiers leur vie de couple sans enfant¹⁰. La logique d'ajournement de l'entrée dans la vie de couple se complète, au-delà, d'un ajournement du « fonder famille ». En moyenne, les parents tardifs ne rattrapent pas leur « retard » et mettent plus de temps à avoir leur premier enfant. Il faut toutefois prendre en compte, d'une part, que l'analyse statistique dégage les grandes tendances et minore les écarts et, d'autre part, que l'on peut observer des logiques de rattrapage à l'œuvre dans la programmation de la deuxième naissance plus que dans la première (en toute hypothèse, comme s'il y avait une période incompressible de stabilisation et « d'essai » des premières unions pour les hommes comme pour les femmes)¹¹.

¹⁰) 3,5 ans en moyenne de vie couple sans enfant pour les pères tardifs nés entre 1935 et 1944 ; durée qui atteint quatre ans pour les mères tardives nées entre 1940 et 1949.

¹¹) A noter que pour certaines femmes enquêtées, d'une autre génération, le célibat prolongé est suivi d'une accélération de la programmation d'une union et d'une conception (trouver le bon conjoint pour avoir un enfant) ce qui montre la plus faible marge de manœuvre des femmes du fait de l'asymétrie des calendriers.

tableau 5 – Écart d'âge entre parents, âge moyen à la naissance du premier enfant et âge moyen lors de la mise en couple

Répondants	Entre les deux parents de l'enfant	Age moyen d'ego lorsqu'il s'est mis en couple	Age moyen d'ego à la naissance du premier enfant
Parents « tardifs »			
Hommes	9,8 ans	31,8 ans	34,9 ans
Femmes	1,6 an	25,1 ans	27,8 ans
Parents « non tardifs »			
Hommes	2,8 ans	25,3 ans	27,3 ans
Femmes	2,8 ans	22,4 ans	24,4 ans

Source : INSEE, enquête Étude de l'histoire familiale, 1999.

Champ : hommes nés avant 1945 et femmes nées avant 1950 ayant eu au moins un enfant et n'ayant déclaré qu'une seule vie de couple.

Afin de calculer les écarts d'âge entre conjoints à la naissance du premier enfant, il importait de réduire le champ d'observation aux personnes dont le conjoint est aussi parent du premier enfant. En effet, lorsque les enfants sont issus de différentes unions, on ne connaît que l'âge du « dernier » conjoint, lequel n'est pas le père du premier enfant.

Lecture du tableau : en moyenne, les hommes n'ayant connu qu'une seule union et ayant eu au moins un enfant tardif étaient de 9,6 ans plus âgés que leur conjointe. Lors de la naissance de leur premier enfant, ils avaient en moyenne 34,8 ans et s'étaient mis en couple en moyenne à 31,7 ans.

Caractéristiques sociodémographiques de la paternité tardive

Le phénomène de parenté tardive est plus particulièrement présent aux deux extrémités de l'échelle sociale. Mais si cette bipolarisation est nette pour les maternités tardives, elle l'est beaucoup moins pour la paternité, au regard de la catégorie socioprofessionnelle ou du diplôme ; cette différence est en grande partie due au poids très important des immigrés.

Une bipolarisation du phénomène féminin, qui demeure surtout populaire côté masculin

Contrairement aux idées véhiculées par les images de l'artiste père à 70 ans, la paternité tardive est plutôt un phénomène populaire. Au fil des générations, les ouvriers sont de plus en plus présents parmi les pères tardifs (tableau 6)¹². En revanche, les cadres, qui étaient plutôt nombreux pour les deux premières générations, le sont moins dans la dernière¹³. La caractéristique populaire de la paternité tardive demeure cependant fortement liée aux descendance nombreuses. Car une fois neutralisée l'influence du nombre d'enfants, « toute chance égale par ailleurs », l'analyse des rapports de chance montre que le fait d'être cadre semble favoriser légèrement la paternité tardive. De leur côté, les mères tardives se retrouvent moins que par le passé parmi les ouvrières. Elles continuent cependant à être fortement représentées parmi les inactives, de plus en plus parmi les cadres et, dans une moindre mesure, dans les catégories intermédiaires. Il faut bien sûr renvoyer ces différences au coût différencié de l'arrivée d'un enfant pour les carrières féminine et masculine. Si les femmes salariées, cadres et professions intermédiaires, doivent articuler temps familial et professionnel en remettant à plus tard l'arrivée d'enfant, les hommes peuvent rendre perméables ces sphères en profitant d'une grande inégalité dans la division sexuée des tâches

¹² Les ouvriers atteignent 41,8 % des tardifs de la dernière génération née entre 1935 et 1944, contre 30,2 % parmi les non tardifs.

¹³ 14,1 % des cadres parmi les tardifs nés entre 1935 et 1944, contre 16,5 % pour les non tardifs.

parentales : les hommes cadres semblent même gagner au niveau professionnel à avoir un nombre élevé d'enfants¹⁴.

¹⁴ Chez les hommes ingénieurs, la présence d'enfants est associée à la réussite dans la carrière professionnelle (Gadéa et Marry, 2000).

tableau 6 : Evolution selon les générations de la structure sociale du phénomène en fonction de la PCS

hommes	avant 1925			1925-1934			1935-1944		
cs	non tardif	tardif	contrast e (odds ratio)	non tardif	tardif	contrast e (odds ratio)	non tardif	tardif	Contraste (odds ratio)
agriculteurs	13,2	15,4	1,2	9,7	8,8	0,9	5,1	2,8	0,5
artisans	11,0	11,1	1,0	10,5	7,1	0,7	10,7	8,8	0,8
cadres	11,4	12,8	1,1	11,8	14,3	1,2	16,5	14,1	0,8
prof inter	13,3	9,7	0,7	14,3	8,3	0,5	18,6	12,1	0,6
employés	17,6	11,5	0,6	14,7	11,3	0,7	12,6	10,2	0,8
ouvriers	31,8	37,6	1,3	37,7	47,4	1,5	30,2	41,8	1,7
inactifs	1,7	1,9	1,1	1,3	2,8	2,2	6,3	10,2	1,7
ensemble	100	100		100	100		100	100	
femmes	avant 1930			1930-1939			1940-1949		
cs	non tardif	tardif	contrast e (odds ratio)	non tardif	tardif	contrast e (odds ratio)	non tardif	tardif	contrast e (odds ratio)
agricultrices	9,9	12,3	1,3	7,6	6,8	0,9	2,6	1,9	0,7
artisans	6,9	4,6	0,7	5,0	3,1	0,6	4,1	2,7	0,6
cadres	1,6	1,5	0,9	2,5	2,5	1,0	6,6	9,0	1,4
prof inter	7,6	5,5	0,7	10	8,1	0,8	15,8	11,4	0,7
employées	30,6	25,2	0,8	35,8	30,4	0,8	34,9	27,3	0,7
ouvrières	17,7	18,7	1,1	14,2	16,3	1,2	8,8	6,4	0,7
inactives	25,7	32,2	1,4	24,9	32,8	1,5	27,2	41,3	1,9
ensemble	100	100		100	100		100	100	

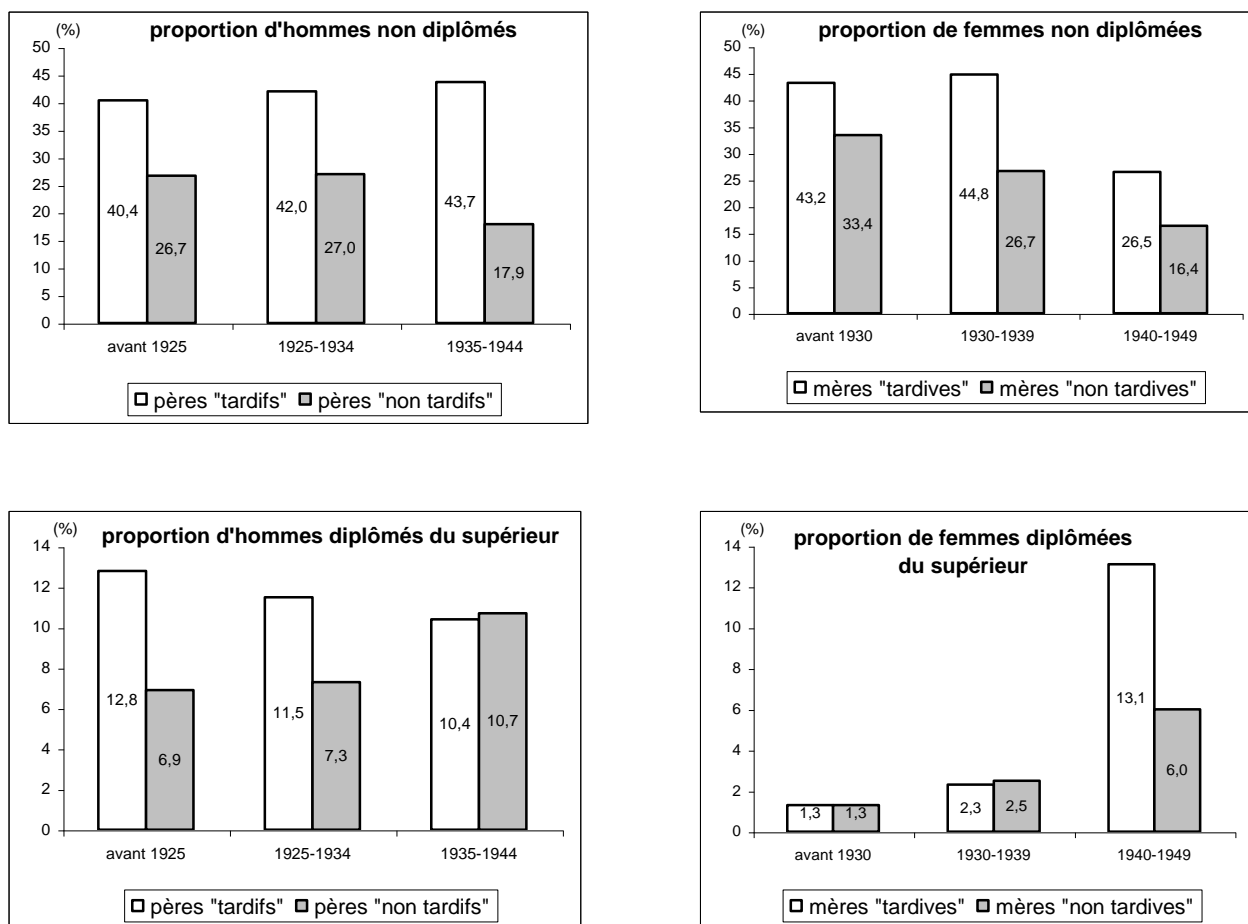
Source : INSEE, enquête "Etude de l'Histoire Familiale" (EHF), 1999.

Lecture : 13,2% des pères non tardifs nés avant 1925 étaient agriculteurs alors que 15,4% des pères tardifs nés avant 1925 l'étaient.

Champ : Hommes et femmes ayant eu au moins un enfant, dont on connaît la PCS (ou ancienne PCS).

L'analyse de la structure par diplôme confirme cette moindre bipolarisation sociale chez les hommes que chez les femmes ayant eu un enfant tard. Les femmes non diplômées et les plus diplômées ont plus tendance à avoir un enfant après 40 ans, l'évolution montrant un poids de plus en plus important du côté des diplômées du supérieur. À l'inverse, les hommes non diplômés pèsent de plus en plus dans le phénomène, alors que les diplômés du supérieur qui étaient surreprésentés chez les pères tardifs des deux premières générations ne le sont plus dans la plus récente (figure 4).

figure 4 – Proportion de parents non diplômés et diplômés parmi les parents « tardifs » et « non tardifs », par génération



Source : INSEE, enquête Étude de l'histoire familiale, 1999.

La catégorie « diplômé du supérieur » regroupe les diplômes universitaires de 2^e et 3^e cycle, diplômes d'ingénieur d'une grande école.

Lecture du graphique : hommes non diplômés : 40,4 % des pères « tardifs » nés avant 1925 n'ont eu aucun diplôme ; 26,7 % des pères « non tardifs » nés avant 1925 n'ont eu aucun diplôme.

La forte contribution des immigrés au phénomène

La division sexuelle du travail domestique, d'élevage et d'éducation des enfants, permet de comprendre les différences de structure entre hommes et femmes. Mais il faut aussi prendre en compte le phénomène migratoire et ses dimensions culturelles. Les immigrés prennent une part de plus en plus importante parmi les parents tardifs, et ce indépendamment de leur augmentation (toute relative) dans la population. La figure 5 montre cette surreprésentation des immigrés¹⁵ parmi les parents tardifs, qui tend à augmenter au fil des générations, de manière encore plus évidente pour les hommes. Un seul chiffre peut ici illustrer cette particularité : 43,5 % des pères tardifs nés entre 1935 et 1944 sont immigrés.

¹⁵) Par « immigrés », EHF 99 entend les personnes « nées de nationalité étrangère et à l'étranger ».

Figure 5 – Proportion d'immigrés parmi les parents « tardifs » et « non tardifs », par génération



Source : INSEE, enquête Étude de l'histoire familiale, 1999.

Lecture du graphique : hommes immigrés : 17,0 % des pères « tardifs » nés avant 1925 sont d'origine immigrée ; 8,1 % des pères « non tardifs » nés avant 1925 sont d'origine immigrée.

Les immigrés d'origine maghrébine et plus particulièrement d'Algérie¹⁶ ont la plus forte propension à avoir des enfants tardivement. Parmi les différents facteurs d'explication, on ne peut évidemment pas éluder les dimensions culturelles dans les stratégies matrimoniales des immigrés. Elles inscrivent l'écart d'âge important entre conjoints au profit du mari au registre de la tradition dans nombre de pays d'émigration¹⁷. Pour Michel Bozon (1990), les écarts élevés prévalant dans tout le monde arabe sont une manifestation de l'autorité absolue de l'homme dans la famille. Les nombreux remariages (divorces, polygamie, veuvages dus à des déficiences du suivi médical, particulièrement en obstétrique...) induisent également des parentés tardives.

Mais les conditions sociales de l'immigration structurent elles-mêmes les calendriers familiaux : l'histoire migratoire est faite d'aléas induisant des ajournements dans les biographies qui se différencient en fonction du sexe. Pour une part non négligeable, l'exil impose aux hommes une parentalité à distance qui s'écourte pour certains au moment du regroupement familial. Cette vie à distance constitue d'ailleurs un mode de régulation des naissances, comme en atteste certains livrets de famille dont les naissances correspondent aux retours réguliers au pays pendant les vacances. Cette particularité des immigrés en matière de fécondité constitue une caractéristique plus fondamentale des pères tardifs qui ont des familles plus nombreuses dans le cadre de familles recomposées.

Synthèse et prolongements de l'observation statistique

Analyser la parenté tardive en confrontant systématiquement les pères et les mères revient certes à interroger la question des différences biologiques entre les hommes et les femmes du point de vue du resserrement de leur calendrier de fécondité. Mais il convient de dépasser la dimension naturaliste du phénomène car les différences sexuées dans les manières d'avoir des

¹⁶ Les algériens représentent 35 % de l'ensemble des parents tardifs immigrés toutes générations confondues, alors qu'ils ne sont que 15 % de l'ensemble des parents non tardifs immigrés.

¹⁷ Dans une enquête quantitative, Abelhafid Hammouche (1994) parle de mariages les plus « traditionnels » pour ceux dont les écarts d'âge excèdent 11 ans. Dans l'enquête, l'écart d'âge entre les deux parents de l'enfant est en moyenne de 11,3 ans pour les pères tardifs immigrés contre 8,9 ans pour les pères tardifs non immigrés, il est de 3,7 ans pour les pères non tardifs immigrés contre 2,8 ans pour les pères non tardifs et non immigrés.

enfants sur le tard procèdent tout autant de stratégies de rattrapage et d'anticipation pour articuler des temps conjugaux, familiaux et professionnels socialement construits.

Ces différences sexuées sont en effet récurrentes et marquées. Ainsi, si la parenté tardive reste fortement liée aux familles nombreuses, on le doit désormais principalement aux pères tardifs dont le nombre moyen d'enfants a très peu diminué, au contraire des mères tardives. Le fait marquant pour celles-ci est par contre l'augmentation de la proportion de mères d'un enfant unique. La parenté tardive apparaît également de plus en plus liée aux recompositions familiales mais plus fortement pour les hommes que pour les femmes. Deux pistes explicatives complémentaires peuvent être avancées. Le fait que, dans les situations de désunion, les pères aient moins souvent la garde de leurs enfants pourrait davantage susciter le désir d'avoir un autre enfant dans le cadre d'une nouvelle union. Mais ceci pourrait aussi s'expliquer par l'importance de l'écart d'âge entre conjoints et la plus faible propension des hommes à vivre hors union. Plus souvent en couple que les femmes, les hommes sont aussi plus souvent plus âgés que celles-ci. Ainsi, pour les hommes, le fait de reformer une union à un âge plus avancé que les femmes accélérerait l'arrivée d'un nouvel enfant, pour certains après quarante-cinq ans. La paternité tardive ne s'expliquerait donc pas tant par un report de l'entrée dans la parenté (comme pour les mères d'un enfant unique par exemple) mais aussi par une succession de différentes séquences de vie en couple.

Les caractéristiques de la parenté tardive montrent, en particulier chez les femmes, une forte polarisation aux deux extrémités de l'échelle sociale. Ainsi, alors que par le passé, la parenté tardive était une caractéristique des agricultrices, elle est désormais pour les femmes une caractéristique des cadres et des professions intermédiaires. Elle procède donc d'une autre logique et dont on peut trouver un indicateur dans le fait que les femmes les plus diplômées sont plus tardives que les autres. Pour ces femmes qui sont les plus dotées scolairement, la parenté tardive pourrait renvoyer à un investissement professionnel important, décalant des calendriers rendus parfois même incompatibles ou à une hiérarchie des investissements conjugaux et familiaux. A l'autre extrémité de l'échelle sociale, la parenté tardive est aussi une caractéristique des femmes « inactives » en toute hypothèse liée à un moindre contrôle de la fécondité ou à la taille des familles (selon un modèle proche de ce que l'on pourrait appeler la famille nombreuse traditionnelle associant un grand nombre d'enfants et une activité de la mère exclusivement consacrée à l'élevage et à l'éducation des enfants).

Pour les hommes, la parenté tardive est principalement une caractéristique des ouvriers et des inactifs du simple fait qu'ils ont une descendance finale plus étendue. Si l'on neutralise ces effets de structure, les cadres ont légèrement une propension à devenir tardifs.

Enfin, la parenté tardive est une caractéristique forte des immigrés, principalement chez les hommes : elle est liée dans ce cas à un nombre plus élevé d'enfants que pour les non immigrés (ce nombre restant plus important chez les parents tardifs que chez les non-tardifs) et, de manière non contradictoire, à un fort écart d'âge entre conjoints. Mais la variable migratoire, indépendamment des autres variables caractéristiques de la parenté tardive, augmente à elle seule les chances d'avoir des enfants sur le tard, notamment pour les pères à partir desquels s'organise l'histoire migratoire de leur famille.

Les logiques biographiques du faire famille sur le tard

Un travail complémentaire s'imposait pour rendre compte avec finesse des logiques en particulier temporelles de la parenté tardive : les dates des différents événements de l'histoire familiale des individus permettent certes de calculer des indicateurs de retard, précocité ou

des enchaînements et successions d'événements mais il reste à en reconstituer la raison et les logiques et, de ce point de vue, ces indicateurs ne peuvent se substituer aux descriptions, explications ou justifications avancées par les individus. Seule l'enquête qualitative pouvait donner à voir l'articulation des différentes sphères d'activité déterminant la tardiveté ou la précocité d'une parenté et, plus précisément comment les variables temporelles sont soumises à évaluation par les individus qui jaugent leur disponibilité et le temps qu'il leur reste pour y ajuster leurs investissements. On ne pourra dans le cadre de cet article qu'en donner la teneur et quelques aspects, en insistant sur les logiques sexuées de l'accès à la parentalité tardive.

Des logiques sexuées

En premier lieu, on y accède différemment du fait de la différenciation sexuelle de l'amplitude des calendriers de fécondité mais aussi et, plus généralement, du fait de la différenciation des calendriers des investissements sociaux (en moyenne et en fonction des générations, les femmes exercent moins souvent une activité professionnelle ou d'une autre manière que les hommes). Mais, l'effet du sexe, ou plus exactement de l'inscription dans les rapports sociaux de sexe, ne s'arrête pas là. En effet, les modalités d'accès à la parenté tardive sont largement déterminées par les négociations conjugales, lesquelles sont sexuellement déterminées et, dans ce cadre, tous les partenaires ne sont pas à armes forcément égales. Les différences entre les hommes et les femmes dans les manières d'avoir des enfants sur le tard procèdent, au-delà des différences biologiques, également de différences dans le parcours de vie et de logiques de rattrapage et d'anticipation, les uns et les autres articulant des temps conjugaux, familiaux et professionnels.

Par ailleurs, l'analyse de ces confrontations et négociations suppose de prendre en compte les effets de période déterminant les carrières conjugales et familiales. Si les parents tardifs auprès desquels l'enquête qualitative a été réalisée sont tous des contemporains, ils ont accédé à la parentalité durant différentes périodes historiques. Ils ont ainsi été différemment exposés aux transformations qui se sont opérées depuis les années 1970 des modalités par lesquelles on fait famille : modification des formes d'entrée en famille (cohabitation juvénile), désinstitutionnalisation relative (union libre, divorce, séparation) et plus généralement montée de la famille relationnelle mais aussi diffusion de la contraception qui permet le contrôle et la programmation relative des naissances et qui pèse différemment sur les hommes et sur les femmes.

Les modalités du faire famille et, plus spécifiquement les formes d'accès à la parenté tardive, se sont également transformées du fait de la transformation du rapport au travail. Celui-ci a perdu quelque peu de sa centralité, à la fois de manière positive puisque d'autres valeurs et investissements sont venues le concurrencer (par exemple la réalisation de soi par le voyage ou la reprise d'études) et, de manière négative, du fait de la crise dont beaucoup des personnes enquêtées vont éprouver les effets, directement sous forme de période de chômage ou, plus indirectement, par le brouillage des carrières et la modification du rapport à l'avenir (Bessin, 1997). La crise peut aussi conduire à réviser ses investissements professionnels, à la hausse pour compenser les difficultés de l'entreprise en particulier chez les artisans et entrepreneurs, ou à la baisse parce que les vagues successives de préretraites et de licenciements font perdre le goût du travail, brouillent l'horizon temporel et accélèrent son propre vieillissement.

Ces transformations de l'institution familiale et du travail ont eu des effets sur les carrières conjugales et familiales des individus en fonction de leur origine sociale et de leur âge¹⁸. Dans

¹⁸ En particulier, les années 1970 n'ont pas joué de la même manière pour les hommes déjà fortement engagés dans la vie d'adulte (sur le plan familial et professionnel) que pour les autres.

les récits ces effets de période prennent la forme d'aléas dans les carrières professionnelles, de ruptures ou rencontres *au bon moment*, constitutives de bifurcations. Mais ils ne pèsent pas seulement sur le déroulement objectif des carrières conjugales et familiales ou professionnelles ; ils organisent aussi le rapport au soi et la manière dont on peut raconter comment on est devenu parent tardif, les raisons pour lesquelles on a fait famille tardivement et les manières de vivre sa parentalité.

Logiques d'ajournement et de recommencement

Les récits que nous avons recueillis se déploient en deux grandes logiques. On peut ainsi distinguer, analytiquement, selon la structure familiale (position conjugale des parents et rang de l'enfant tardif dans la descendance de chacun d'entre eux) deux modalités d'accès à la parentalité tardive, renvoyant à des logiques bien distinctes, les logiques d'ajournement et de recommencement.

Lorsque la naissance tardive survient dans le cadre d'une première union pour l'un et l'autre des parents et n'est pas précédée de naissances non tardives on peut parler d'une logique d'ajournement.

Celle-ci peut renvoyer à un ajournement conjugal, souvent « involontaire » lié à une prolongation de l'état de célibataire. Dans ce cas, leur entrée dans le champ de la parentalité tardive peut tenir au fait qu'ils ne rattrapent pas leur retard en accélérant la venue des enfants ou à la durée totale de leur célibat qui les place d'emblée au-delà des âges limites. On peut voir par exemple des configurations de ce type qui tiennent à un investissement important ou exclusif de certains hommes dans le travail. Quitter cette sphère professionnelle ou s'y désinvestir ouvre d'autres horizons, et pour certains celui à la conjugalité, puis à la paternité.

Le report dans l'installation conjugale peut aussi résulter d'un diffèremment de la venue d'enfants, ce qu'on nomme dans le jargon démographique une union « non féconde ». Pour de nombreux hommes de l'enquête, cet ajournement familial renvoie à l'ensemble des transformations affectant la société française autour de 1968. Le moment de leur jeunesse correspond au moment de prolongation de la jeunesse érigée en modèle, ce qui conduit à l'augmentation des effectifs étudiants et prend la forme d'une transformation du rapport au travail. Une logique moratoire organise ces (dés)investissements dans le travail et dans la famille en différant les engagements définitifs. De manière tout à fait caractéristique, certains enquêtés se sont ainsi employés à prolonger leur jeunesse, les uns en reprenant des études alors qu'ils commençaient à travailler et s'étaient installés, les autres en investissant les voyages, la vie d'artiste ou le militantisme et en délaissant le travail dans un rapport purement instrumental ou, pour les derniers, en multipliant les conquêtes féminines.

Cette logique d'ajournement s'oppose à la logique de recommencement pour les configurations familiales où la naissance tardive est précédée de naissances non tardives. Mais il convient alors de différencier les configurations de recomposition familiale renvoyant à une logique de refondation (cette naissance tardive est précédée pour au moins l'un des deux parents de naissances non tardives) des configurations de familles nombreuses pour lesquelles on peut parler de logique de répétition (dans ce cas, les naissances tardives survenant dans le cadre d'une première union pour l'un et l'autre des parents sont précédées de naissances non tardives). Il s'agit d'une répétition dans la mesure où c'est davantage la variable temporelle, traduite ici par la norme d'âge, qui pèse dans l'évaluation, mais est pondérée par le jugement sur le nombre idéal d'enfants et les capacités à le traduire en réalité par la contraception. Dans cette logique, la limite de l'âge constitue un horizon qui n'a pas été pris en compte parce qu'on le croyait dépassé par la femme ou parce qu'elle concerne des hommes qui se sont traditionnellement dégagés des contraintes de la maîtrise de la fécondité.

Dans la logique de refondation, les hommes arrivent plus âgés dans le nouveau couple, mais aussi le plus souvent avec une différence d'âge à leur bénéfice. Ils y arrivent pour certains dans une conjoncture professionnelle où les enjeux sont plutôt derrière eux (soit parce qu'ils sont à la retraite, soit encore parce qu'ils n'ont plus d'avenir professionnel) et où se pose la question de la redéfinition et du rééquilibrage des investissements ou de la nécessité éventuelle d'en trouver de nouveaux.

Sur le plan relationnel, l'entrée dans la paternité tardive de ces hommes met également en jeu leurs précédentes expériences, parfois lourdes et douloureuses en cas de divorce difficile. L'aménagement de la séparation, notamment en terme de garde, influe sur la nature des relations entretenues avec les enfants des précédentes unions. En ce sens, le fait qu'ils soient confiés quasiment systématiquement à la mère participe largement à la différenciation sociale et sexuée des modes d'exercice de la parentalité tardive. Mais le contexte relationnel, notamment avec les premiers enfants, prend aussi la forme d'une sorte de leçon qu'en tirent ces pères pour s'interdire ou, au contraire, s'autoriser une nouvelle paternité. C'est en tout cas un des arguments mobilisés dans les négociations avec eux-mêmes ou leur conjointe.

* * * * *

Mais quelles que soient les situations et les logiques temporelles dans lesquelles se sont trouvés ces pères sur le tard, tous ont été confrontés à des négociations, avec eux-mêmes, du fait notamment du poids normatif du « bon âge » pour avoir des enfants (auquel contribue entre autres le corps médical¹⁹) mais aussi avec leur conjointe. Ces négociations s'effectuent dans le cadre d'une inégalité biologique qui se redouble d'une inégalité sociale puisque, en raison du sens « normal » de l'écart d'âge, les hommes ont finalement davantage de possibilités pour trouver un conjoint du bon âge c'est-à-dire plus jeune qu'eux. Elles prennent aussi souvent la forme de rapport de forces, de décisions imposées (les hommes se voyant placés devant le fait accompli) ou arrachées (les hommes devant alors choisir entre un enfant ou la rupture).

Mais si certains hommes semblent de ce point de vue rentrer à reculons dans la paternité tardive, ceci n'augure rien quant à la manière d'être père, des investissements et des renoncements qu'entraîne une naissance. On pourrait ainsi montrer, en mobilisant les récits de pratiques éducatives, que certains s'investissent d'autant mieux dans leur rôle de père qu'ils sont dégagés d'autres sphères d'activité, notamment professionnelle. Un domaine qu'ils n'auraient préalablement jamais sacrifié...

Références bibliographiques

Bajos N., Ferrand M. et l'équipe Giné, 2002, *De la contraception à l'avortement. Sociologie des grossesses non prévues*, Paris, INSERM.

Bessin M., 1997, « Les paradigmes de la synchronisation : le cas des calendriers biographiques », *Information sur les sciences sociales/Social science information*, vol.36, n° 1.

¹⁹ Sur l'encadrement normatif des âges de fécondité, notamment par le corps médical : (Valabregue & al, 1982).

Bessin M., Levilain H., 2004 « Pères sur le tard. Logiques temporelles et négociations conjugales », *Recherches et prévisions*, « La paternité aujourd'hui », n° 76, juin, disponible sur :

[http://www.caf.fr/web/WebCnaf.nsf/090ba6646193ccc8c125684f005898f3/9e437587ca6cc7a7c1256eda00302992/\\$FILE/P%C3%A8res%20sur%20le%20tard.pdf](http://www.caf.fr/web/WebCnaf.nsf/090ba6646193ccc8c125684f005898f3/9e437587ca6cc7a7c1256eda00302992/$FILE/P%C3%A8res%20sur%20le%20tard.pdf)

Bessin M, Levilain H., avec la collaboration de Regnier-Loillier A., *La parentalité tardive. Logiques biographiques et pratiques éducatives*, Dossier d'études n°67, CNAF, avril 2005, publié sur

<http://www.cnaf.fr/gestionhome/servlet/ServletDisplayFrameSet?codeOrga=001&URL=%2Fweb%2FWebCnaf.nsf%2FVueLien%2FDOSSIERSETUDESNUMEROS%3Fopendocument>

Bessin M., Levilain H., Regnier-Loillier A., 2005 « Avoir des enfants « sur le tard ». Une exploration statistique de la « parenté tardive » à partir de l'EHF 1999 », in C. Lefèvre et A. Filhon (dir.), *Histoires de familles, histoires familiales. Les résultats de l'enquête Famille de 1999*, Paris, Les Cahiers de l'INED, n° 156.

Bozon M., 1990, « Les écarts d'âge entre conjoints : une domination consentie », *Population*, n° 2/3.

Daguet F., 1999, « Maman après 40 ans », *Données Sociales*, INSEE.

Gadéa C. et Marry C., 2000, « Les pères qui gagnent. Descendance et réussite professionnelle chez les ingénieurs », *Travail, genre et sociétés*, n° 3.

Halifax, J., 2005, « Les familles adoptives », in C. Lefèvre et A. Filhon (dir.), *Histoires de familles, histoires familiales. Les résultats de l'enquête Famille de 1999*, Paris, Les Cahiers de l'INED, n° 156.

Hammouche A., 1994, *Mariages et immigration. La famille algérienne en France*, Lyon, PUL.

Toulemon L. et Leridon H., 1999, « La famille idéale : combien d'enfants, à quel âge ? », *INSEE Première*, n° 652.

Valabregue C., Berger-Forestier C. et Langevin A., 1982, *Ces maternités que l'on dit tardives*, Paris, Laffont.